

# Les choix du Danemark

par Steen Bille Larsen

*Directeur, Bibliothèque royale de Copenhague*

et Erland Kolding Nielsen

*Directeur général, Bibliothèque royale de Copenhague*

La Bibliothèque royale est la Bibliothèque nationale du Danemark. Elle assure les tâches qui correspondent en grandes lignes à celles assurées par la Bibliothèque nationale de France. La France est onze fois plus grande que le Danemark, mais les principes de base des tâches que nous accomplissons sont les mêmes :

- collecter et enregistrer les documents d'importance nationale ;
- conserver les documents pour la postérité ;
- mettre les documents à disposition en tenant compte de leur conservation pour la postérité ;
- conserver d'autres formes de documentation dans les collections spécialisées, comme les manuscrits, les cahiers de musique, les cartes, les estampes, les photographies, etc.

Il y a en outre un nombre de tâches spéciales :

- les prestations en matière de documentation ;
- le musée du livre du Danemark ;
- le nouveau musée de la photographie du Danemark (1998) ;
- la diffusion de la culture sur la base de la parole écrite ;
- la production partielle de la Bibliographie nationale ;
- la production de bibliographies professionnelles et spécialisées.

Il existe des différences entre le système danois et le système français, la Bibliothèque royale n'est pas le producteur principal de la Bibliographie nationale. Cette production est partagée entre d'une part le Centre des bibliothèques danoises (Dansk BiblioteksCenter) qui est une agence privée, avec pour actionnaires

principaux l'État danois et les communes danoises, et d'autre part la Bibliothèque royale. Cette répartition des tâches est historique.

Bref, le Centre des bibliothèques danoises est responsable de la Bibliographie nationale, des monographies, des œuvres sonores, des images, etc., alors que la Bibliothèque royale est responsable de certains types de documentation (périodiques, cartes, cahiers musicaux, imprimés de l'État, etc.). Un conseil de Bibliographie nationale coordonne la production de la Bibliographie nationale et fixe les normes, les critères d'admission, etc. La décision finale concernant les dimensions de la Bibliographie nationale appartient au ministère de la Culture, étant donné que le Centre des bibliothèques danoises élabore la Bibliographie nationale sur la base d'un contrat stipulant la rapidité de la production, les dimensions, ...

Ce contexte particulier – la solution danoise – a posé de sérieuses exigences diplomatiques et a été marqué par des situations de collaboration et de crises dramatiques. La plus grande crise eut lieu en 1990 avec la faillite de la société privée qui produisait la Bibliographie nationale ; elle fut restructurée pour devenir le Centre des bibliothèques danoises actuel. Après cette faillite, les conditions de collaboration se sont nettement améliorées. J'y reviendrai.

L'importance de la Bibliographie nationale ne fait aucun doute au niveau politique. Une commission du ministère de la Culture prépare actuellement un projet de révision de la loi sur le dépôt légal pour y inclure aussi les médias électroniques. Dans son avant projet, la commission jus-

tifie les raisons de la collecte des ouvrages publiés au Danemark et présente trois objectifs :

- assurer la collecte des ouvrages publiés pour la conservation et la transmission du patrimoine culturel national ;
- assurer la base d'un enregistrement qui couvre les ouvrages publiés dans la Bibliographie nationale ;
- assurer que les ouvrages publiés soient également accessibles aux chercheurs et à l'avenir au public.

L'enregistrement bibliographique national de la production de livres est donc considéré comme une tâche de grande importance. On pourrait même ajouter que cet enregistrement est une condition essentielle pour retrouver la documentation à l'avenir. Ces enregistrements sont absolument nécessaires dans les banques de données électroniques – y compris les banques à textes complets.

## **Répartition du travail dans la production de Bibliographie nationale**

Dans la collaboration internationale entre les Bibliothèques nationales et d'autres producteurs de données de Bibliographie nationale, il est entendu que chaque pays est responsable de la collecte, de l'enregistrement de sa propre production nationale et de l'accessibilité. Il est également entendu que les producteurs de Bibliographies nationales visent à l'échange de données déjà produites en vue de pouvoir les réutiliser dans d'autres bibliothèques, dans leur propre pays comme à l'étranger.

Lorsqu'on sort des grands domaines linguistiques où la réutilisation ne fait aucun

doute, la situation devient beaucoup plus complexe. Prenons les pays nordiques par exemple. Dans ces pays, l'acquisition de littérature étrangère est très étendue. Dans le domaine des recherches et de la culture, le Danemark dépend totalement de l'échange d'informations avec les grands pays du monde occidental industrialisé. Nous achetons une quantité importante de la littérature française, allemande, anglaise et américaine, mais nos systèmes doivent également pouvoir traiter un grand nombre d'autres langues, y compris les publications dans d'autres langues nordiques : dans ce domaine également, la possibilité de réutilisation a permis de faire des économies. En ce qui concerne la Bibliothèque royale, la possibilité de réutiliser des données bibliographiques des États-Unis et de la Grande-Bretagne par exemple, signifie des économies. À ceci s'ajoute, entre autres, que la Bibliothèque royale réutilise les données danoises comme un contrôle partiel du dépôt légal.

Nous nous réjouissons de pouvoir utiliser des données bibliographiques appartenant aux grands domaines linguistiques, mais au niveau international la situation est loin d'être idéale. Chaque pays a mis au point sa propre interprétation du format MARC, bien qu'il soit connu depuis une génération il n'a pas été possible de créer des formats uniformes, reconnus au niveau international et pouvant simplifier l'échange de données.

La situation danoise ressemble beaucoup à la situation internationale. L'une des grandes questions controversables au cours des années soixante-dix, au moment de l'introduction des règles anglo-américaines, concernait l'interprétation correcte du format MARC – c'est-à-dire de ce que l'on estimait bon ou mauvais catalogage – et notamment l'influence de l'enregistrement en direct sur les règles du catalogage qui suffisait à soulever un débat. Ces différends pouvaient prendre l'aspect de guerres de religion mais la crise économique des années quatre-vingt y mit fin puisque les bibliothèques furent forcées de modifier l'ordre des priorités et de se concentrer sur des solutions économiques rationnelles.

### **DanBib, la collaboration danoise dans le domaine des bibliothèques**

La collaboration a radicalement changé après la faillite de la société privée. Au Danemark, nous avons une longue tradition de collaboration dans le domaine du catalogage, elle s'est manifestée par le projet SAMKAT entre les bibliothèques de recherche constituant les bases pour la réutilisation de catalogages réciproques et d'enregistrements de catalogues étrangers de la British Library et la Library of Congress et des enregistrements biblio-

graphiques nationaux danois. Les bibliothèques publiques se basaient sur la fourniture de fiches imprimées par l'agence privée mentionnée, c'est-à-dire qu'elles ne produisaient leurs propres catalogues que dans une faible mesure. L'introduction du catalogage informatique a abouti à la création d'une banque commune de catalogues à l'intention des bibliothèques publiques, banque dans laquelle les enregistrements bibliographiques nationaux de l'agence privée s'intégraient pour une réutilisation centrale.

Ainsi, les bibliothèques publiques et les bibliothèques de recherche ont développé deux solutions informatiques parallèles comportant chacune leur jeu de bases bibliographiques. À l'occasion de la restructuration, après la faillite et l'établissement du Centre des bibliothèques danoises, a été créée la collaboration DanBib, le Centre en étant le responsable principal. DanBib a marqué le début de la communauté des données pour les bibliothèques publiques et de recherche.

DanBib est le plus grand projet de collaboration qui ait jamais existé au sein du système des bibliothèques danoises. Il faut avouer que c'est le résultat d'après négociations qui se sont étendues sur plusieurs années. La Bibliothèque royale a activement soutenu l'idée d'une collaboration accrue dans le domaine des bibliothèques, avec toutefois certaines réserves. Étant l'une des parties travaillant à la pro-

duction bibliographique nationale et participant actif dans la collaboration informatique, nous avons, plus que n'importe quelle autre institution dans le monde des bibliothèques au Danemark, l'expérience nécessaire pour assurer un projet comme DanBib. Le succès dépend entre autres de savoir si l'on optimise et rationalise la production bibliographique nationale, et si toutes les parties impliquées bénéficient de la collaboration. Nous savions par expérience qu'une collaboration bibliographique informatique était plus difficile qu'on ne le pensait et qu'assurer les échanges de données pouvait exiger des ressources considérables.

Au Danemark, la réalité était la suivante au cours des années quatre-vingt : nous pouvions, en principe, charger des enregistrements pour nos propres catalogues, mais les interprétations différentes rendaient la réutilisation compliquée. Il fallait convertir les données et nous n'étions pas d'accord pour déterminer qui devait en assumer les frais. Pour assurer le succès de DanBib il fallait d'abord résoudre ce genre de problèmes.

Voici quelques exigences posées à la collaboration informatique commune dans DanBib :

- enregistrement rapide, pour que les données existent le jour de la parution du livre (precataloguing) ;
- mise au point de normes communes avec possibilités de conversion entre les différents systèmes clairement décrites. (À l'intérieur de leurs systèmes, les bibliothèques de recherche et les bibliothèques publiques avaient développé chacune leur normalisation) ;
- système flexible, qui n'entrave pas le développement local de facilités informatiques particulières ;
- influence des usagers et économie transparente ;
- aucun monopole. Les usagers doivent pouvoir se retirer de la collaboration et choisir des solutions alternatives.

Au cours de la phase créatrice de DanBib, nous avons surtout voulu nous assurer que le système commun n'entrave pas le développement de facilités informatiques propres. Nous avons tout lieu d'être satisfaits du résultat actuel.

En général, nous parlons de DanBib comme s'il s'agissait d'une banque de données, mais c'est en réalité le nom d'un réseau de banques de données et de

fonctions communes qui, pris dans l'ensemble, forment le système DanBib. Il se compose de BASIS, le catalogue commun des bibliothèques publiques, d'ALBA, le catalogue commun des bibliothèques de recherches et d'enregistrements bibliographiques étrangers, d'enregistrements de périodiques nordiques, de collections de 145 bibliothèques de recherche danoises et de 250 bibliothèques publiques ainsi que du stock de revues de 500 autres bibliothèques nordiques. La base de données contient environ 9 millions d'enregistrements.

Ainsi DanBib vise plutôt à être un catalogue commun à toutes les bibliothèques danoises. Les fonctions communes comprennent : la recherche, le catalogage, la réutilisation et la copie de données, l'entrée et la sortie de données, les rapports, la localisation des documents dans les bibliothèques et la diffusion de prêts entre bibliothèques.

Un réseau commun (BibNet et Find-Menuen) donne accès aux banques de données communes et aux autres bibliothèques. Une interface utilisateur ouverte, normalisée entre le système DanBib et les systèmes locaux des bibliothèques, a été établie.

Avant DanBib, les bibliothèques de recherche s'étaient déjà établies sur le réseau de recherche danois, DENet, et entre autres, en raison de la collaboration avec les universités, elles avaient insisté pour être raccordées directement au réseau des universités. Avec BibNet les bibliothèques publiques ont obtenu les mêmes possibilités.

BibNet est un réseau qui conjointement avec DENet regroupe les bibliothèques danoises et crée ainsi la base d'une collaboration efficace et rationnelle dans le domaine des prêts interurbains et de la réutilisation de données bibliographiques. Par le raccordement à BibNet, la bibliothèque obtient non seulement accès aux autres banques de données, mais elle peut également mettre à disposition sa propre banque de données. En automne 1995 les réservations électroniques correspondaient à 200 000 réservations par an, soit environ 20 % de tous les prêts interurbains.

En parallèle avec DanBib les grandes bibliothèques danoises ont leurs propres systèmes locaux. À la Bibliothèque royale

nous avons notre système informatique, REX, qui contient environ 1,7 million d'enregistrements bibliographiques. REX est un OPAC qui simultanément assume tous les processus fondamentaux internes de la sélection de livres jusqu'au prêt. DanBib a facilité le travail dans un grand nombre de domaines communs, mais il a actuellement une grande faiblesse : le manque de cohésion avec les systèmes informatiques locaux. Par exemple, le chargement d'enregistrements de DanBib dans le système propre d'une bibliothèque est toujours un processus de conversion difficile. Une autre faiblesse est le manque provisoire de facilités de connexion aux systèmes locaux lors de la réservation de livres par DanBib, pour voir si le livre est sorti. Les réservations effectuées par DanBib continuent à sortir sur papier dans chaque bibliothèque.

## **Les Bibliothèques nationales dans la société d'information**

En tant que Bibliothèque nationale, nous devons considérer la collaboration nationale dans le contexte d'une stratégie du rôle des grandes bibliothèques dans la société d'information d'avenir. La production de Bibliographies nationales et la conservation du patrimoine national culturel écrit représentent des tâches primordiales, mais le développement de la technologie de l'information offre de nouvelles possibilités de distribution de l'information.

Continuer à assurer une fonction de diffusion centrale en mettant les informations publiées à la disposition des usagers et les aider à naviguer à travers un flux croissant d'informations, ce sont les deux traits de la planification stratégique de la Bibliothèque royale. Ce développement informatique permet de mettre à disposition par voie électronique et les données bibliographiques et les documents eux-mêmes.

La digitalisation de collections deviendra une nouvelle tâche des Bibliothèques nationales et autres grandes bibliothèques. Par le biais des Bibliothèques nationales entre autres, l'information digitalisée deviendra accessible aux serveurs et leur donnera accès immédiat, tant aux informations bibliographiques qu'au

document en soi. En retenant l'idée que chaque Bibliothèque nationale est responsable de la littérature de son propre pays on peut concevoir un réseau international de serveurs qui ensemble mettent la littérature internationale à la disposition des emprunteurs *via* le réseau, sous forme électronique.

Au Danemark, cette évolution a fait un grand pas en avant en 1994-1995, lorsque le gouvernement a établi un plan d'action pour le développement technologique au Danemark. Dans un rapport sur les domaines ciblés, il est dit entre autres qu'il faut établir « la bibliothèque de recherche électronique », où les chercheurs peuvent publier leurs résultats et où naissent de nouvelles possibilités de collaboration dans le secteur de l'édition.

Dans cette optique, la Bibliothèque royale a, en collaboration avec les autres grandes bibliothèques de recherche et sous l'égide du ministère de la Culture, formulé une politique de *la bibliothèque digitale* et un programme en dix points pour *Le passage à la bibliothèque virtuelle*. Notre objectif est de pouvoir par le biais de la Bibliothèque royale chercher des documents à partir de serveurs directement accessibles. C'est-à-dire commencer par trouver le document en question au moyen des données bibliographiques pour ensuite demander directement une copie du document par le biais des serveurs. Actuellement toutes les bibliothèques, y compris la Bibliothèque royale, donnent accès aux informations bibliographiques par le réseau seulement, mais nous travaillons à inclure des documents électroniques dans nos collections d'informations et nous expérimentons avec la fourniture de documents électroniques.

Avec l'aide du ministère de la Culture, la Bibliothèque royale est dès maintenant, un an et demi après la publication du plan d'action, engagée activement dans cette évolution. Nous avons constitué notre propre « homepage » avec des collections digitales. Le projet de haute priorité est la banque d'images de la Bibliothèque royale qui offrira accès, par Internet, à nos collections les plus importantes. Par ailleurs, nous avons la fonction d'hôte du « Kulturnet Danmark » (Réseau culturel du Danemark), une collaboration de réseaux nationaux entre les institutions de culture danoise. « Kulturnet Danmark » est accessible par Internet (W3).

## Domaines prioritaires au Danemark

### Étendue de la Bibliographie nationale

Comparé à beaucoup d'autres pays, le Danemark possède une Bibliographie nationale étendue qui couvre quasiment tous les ouvrages publiés, que ce soit sous forme imprimée ou comme œuvres sonores, images, publications électroniques, etc. Je ne vais pas en énumérer les titres, toutefois j'aimerais mentionner quelques domaines non couverts par la Bibliographie nationale. Il s'agit d'un vieux problème connu de toutes les bibliothèques, résultat du développement technologique.

Les bibliothèques se sont trop peu intéressées au contenu des périodiques. Un périodique couvre par exemple 10 thèses, 37 critiques, 3 nécrologies, etc., mais il est souvent très difficile d'obtenir des informations sur chaque contribution. Au Danemark nous élaborons un index d'articles comprenant les 800 périodiques les plus importants, mais des enregistrements étendus et complets, comme ceux que nous connaissons pour le domaine des livres, n'existent pas dans le domaine des articles. Le problème est devenu évident, au cours des deux dernières années. À présent, les producteurs commerciaux offrent un index d'articles donnant en même temps accès au texte lui-même sous forme électronique. Il s'agit nettement d'un domaine du ressort des grandes bibliothèques mais nous n'avons malheureusement pas exploité notre tâche à temps. Nous devons nous rattraper en créant une cohésion entre nos propres catalogues de bibliothèques et les systèmes électroniques à textes complets, faisant en sorte que l'utilisateur en consultant le catalogue soit renvoyé au texte électronique.

La nouvelle technologie d'information a suscité de nouveaux problèmes. Dans chaque pays, il y a un grand nombre de banques de données et de serveurs qui proposent des informations. Aujourd'hui l'enregistrement de banques de données danoises ne s'effectue pas comme une tâche de bibliographie, mais elle devra l'être à long terme. L'enregistrement de publications électroniques sur le réseau n'existe pas du tout. À la Bibliothèque royale, nous travaillons à l'établissement

d'un homepage national de publications électroniques sur le réseau, mais la tâche est au stade de la planification.

### Fiabilité

La qualité des données produites est très élevée. Comme déjà dit, l'art du catalogage au Danemark a atteint son plus haut niveau pendant les années soixante-dix où le nombre de révisions avaient fait monter le prix d'un catalogage à un niveau absolument inacceptable. À présent le catalogage s'est stabilisé à un niveau raisonnable, avec la même qualité très élevée, particulièrement en ce qui concerne le domaine difficile du fichier d'autorité des noms d'auteurs qui possède une dynamique intégrée toute spécifique. L'ensemble des auteurs, traducteurs, illustrateurs, etc., perçoivent une rétribution dite « taxe d'auteur » calculée en fonction du nombre de leurs livres se trouvant dans les Bibliothèques nationales. C'est pourquoi, les auteurs ont un intérêt actif et dynamique à ce que le contrôle de la forme des noms soit à jour, puisque ceci leur assure des revenus d'auteur. Pour améliorer le système de contrôle, il faudrait que l'enregistrement de la Bibliographie nationale soit coordonné avec les informations sur le compte bancaire de l'auteur, ce qui est naturellement défendu selon la loi sur les enregistrements.

### Vitesse de production

Il faut reconnaître qu'il n'existe pas d'enregistrement le jour de la publication d'un nouveau livre. Les enregistrements de Bibliographie nationale arrivent environ trois à quatre semaines après la date de publication de l'ouvrage. Tous les efforts visant à réduire davantage le temps d'enregistrement sont restés vains. La seule solution à long terme est d'engager une collaboration avec le secteur de l'édition pour obtenir un précatalogage. Mais jusqu'ici les bibliothèques de sciences humaines et sociales, qui ont besoin de l'ouvrage le jour de sa publication, sont obligées de cataloguer elles-mêmes leurs ouvrages, faute de pouvoir attendre la Bibliographie nationale. Les libraires et le secteur de l'édition ont leur propre base informatique où les livres sont également catalogués le jour de leur publication en raison des ventes des libraires.

## **Degré du travail double**

À l'âge de l'informatique tout livre ne devrait être enregistré qu'une fois. Ensuite, toute autre forme de catalogage devrait avoir lieu comme « copy-cataloguing », c'est-à-dire comme chargement de l'enregistrement de la Bibliographie nationale, auquel on ajouterait simplement ses données locales et où il serait par ailleurs défendu de corriger ne fût-ce qu'une virgule dans l'enregistrement original. Ceci n'est pas pure utopie. J'ai vu le système fonctionner dans des bibliothèques américaines où le catalogage d'un livre prenait exactement le temps qu'il fallait pour chercher l'enregistrement, c'est-à-dire actionner la touche de commande avec les données locales et finalement, actionner la touche de retour pour charger le catalogage dans son propre système, le tout en moins de soixante secondes. Dans ma propre bibliothèque nous n'en sommes pas là du tout, mais c'est un objectif à viser. Il faut nous efforcer à éliminer tout travail double en bénéficiant du développement technologique, des solutions techniques, de la normalisation et de l'organisation du travail. Le « copy-cataloguing » doit devenir le mode de catalogage ordinaire des bibliothèques, voilà le but final.

## **Le groupe cible de la Bibliographie nationale**

La plupart des gens s'imaginent que les collègues, c'est-à-dire les autres bibliothèques, représentent le groupe cible de la Bibliographie nationale mais il y a d'autres groupes dans la société qui s'intéressent aux enregistrements de Bibliographie nationale. Les libraires que je viens de mentionner constituent un groupe cible évident, mais ceci demande un enregistrement plus rapide. Une collaboration avec le secteur du livre sur la Bibliographie nationale est de toute évidence un domaine où l'on peut augmenter le rendement.

Au Danemark, dans le domaine de la musique, plus précisément l'enregistrement des notices des phonogrammes, soit les disques compacts, nous venons de voir comment les choses peuvent déraiper faute de commande et de collaboration. Une enquête effectuée par des consultants

et publiée en janvier dernier a révélé que les deniers publics avaient payé l'enregistrement des mêmes disques compacts dans au moins six systèmes différents et de six manières différentes. L'enquête montre que l'enregistrement de Bibliographie nationale joue un rôle tout à fait secondaire en ce qui concerne les groupes d'utilisateurs les plus importants, les sociétés d'enregistrement de musique, les musiciens, les producteurs, la radio-télévision tout simplement parce que l'enregistrement de Bibliographie nationale n'est pas conçu de manière à satisfaire les exigences du secteur. C'est un domaine évident où les bibliothèques devront agir.

La question du groupe cible est également pertinente au sujet de banques de données et de réseaux électroniques. Notre propre catalogue REX est accessible au public et peut être utilisé gratuitement par toute personne disposant de l'équipement technique nécessaire. Le premier juillet prochain, nous ferons un pas vers la bibliothèque virtuelle. Depuis longtemps les personnes privées ont pu réserver des livres chez eux *via* leur propre ordinateur ou leur lieu de travail. Mais à l'avenir, et ceci est une innovation, on pourra recevoir les livres à son adresse privée par la poste, ce qui signifie qu'on peut être emprunteur sans jamais mettre les pieds à la bibliothèque. Au point de vue de la forme DanBib est un système public, mais en réalité il s'adresse uniquement aux bibliothèques. Le but doit être un système de bibliothèques commun qui fonctionne comme un service à l'intention des usagers du pays leur permettant de s'orienter sur la littérature et de demander l'envoi des livres à l'adresse qu'ils désirent.

Pour les mêmes raisons, le système futur des bibliothèques changera de caractère. L'emprunteur devra pouvoir réserver un texte précis *via* REX ou DanBib qu'il soit du Danemark, de France ou des États-Unis. L'essentiel est qu'il arrive rapidement et sous la forme souhaitée par l'emprunteur. Aujourd'hui nos systèmes ne fonctionnent pas ainsi, ils continuent à être commandés par des règles formelles de prêt interurbain où la question prioritaire est la charge réciproque des bibliothèques.

## **Des données bibliographiques au document lui-même**

Aujourd'hui il ne suffit plus de s'intéresser à l'accès du public aux données bibliographiques *via* un réseau, nous devons également nous intéresser à l'accès électronique de l'ouvrage lui-même.

Par DanBib, le Centre des bibliothèques danoises offre d'envoyer des télécopies d'articles de périodiques enregistrés dans l'Index des articles danois. Il s'agit d'une version danoise du célèbre Uncover, avec lequel nous avons également coopéré. Les autorités produisent un volume considérable d'informations auxquelles il serait pratique d'avoir accès direct par électronique. Le gouvernement accorde une grande priorité à l'accessibilité des informations publiques *via* un réseau, la Bibliothèque royale donne aussi la priorité au raccordement de nos enregistrements au texte électronique : ce projet se trouve encore au stade d'examen. L'enregistrement bibliographique doit renvoyer à l'ouvrage lui-même, au texte ou à l'information car c'est ce qui intéresse en premier lieu l'utilisateur.

## **Conclusion**

La qualité du catalogage dans les bibliothèques individuelles ne constitue plus comme autrefois un critère de succès. L'explication est simple : si nous pouvons prévoir que les sources principales de recherche sur la littérature et les données bibliographiques sont des banques de données externes et des CD-ROM, la bibliothèque locale peut fixer un niveau pour ses données qui est adapté aux tâches. Un grand nombre de bibliothèques avec des collections d'un usage courant sur des rayonnages ouverts peuvent, en fait, se contenter de quelques rares informations de catalogue. En ce qui concerne les prêts, l'administration pourrait se contenter d'un numéro de code à barres, s'il ne fallait pas, par égard à l'emprunteur, donner le nom de l'auteur et le titre.

Il faut s'interroger sur les besoins de la communauté et de la bibliothèque locale. Pour nos priorités nous devons nous intéresser davantage à orienter l'utilisateur. Ceci influencera nécessairement aussi notre choix de solutions dans le domaine bibliographique.